

Rétro 2016 : la vie municipale

La population des communes du Territoire de Belfort (02/01/2016)

Les évolutions dans les communes

02/01/2016

LE PREMIER chiffre est celui de la population au 1^{er} janvier 2013. Le second entre parenthèses est celui de 2008. Le pourcentage représente quant à lui l'évolution positive ou négative entre 2008 et 2013.

Andelnans : 1.228 (1.268, -3,15 %).	Brebotte : 352 (327, +7,65 %).	Frette-salbert : 2.095 (2.034, +3 %).	Lebetain : 444 (454, -2,20 %).	Reppe : 319 (308, +3,57 %).
Angeot : 321 (301, +6,64 %).	Bretagne : 270 (244, +10,66 %).	Faverois : 543 (503, +7,95 %).	Lepuix-Neuf : 289 (274, +5,47 %).	Riervescemont : 109 (79, +37,97 %).
Anjoutey : 635 (674, -5,79 %).	Buc : 307 (301, +1,99 %).	Felon : 246 (254, -3,15 %).	Lepuix : 1.109 (1.212, -8,50 %).	Romagney-sous-Rougemont : 201 (214, -6,07 %).
Argiésans : 392 (440, -10,91 %).	Charmois : 299 (294, +1,70 %).	Fêche-l'Église : 797 (797, 0 %).	Leval : 245 (187, +31,02 %).	Roppe : 933 (820, +13,78 %).
Auxelles-Bas : 490 (470, +4,26 %).	Châtenois-les-Forges : 2.735 (2.767, -1,16 %).	Florimont : 455 (413, +10,17 %).	Menoncourt : 419 (398, +5,28 %).	Rougoutte : 1.025 (996, +2,91 %).
Auxelles-Haut : 304 (307, -0,98 %).	Chaux : 1.094 (1.072, +2,05 %).	Fontaine : 624 (611, +2,13 %).	Meroux : 839 (804, +4,35 %).	Rougemont-le-Château : 1.420 (1.400, +1,43 %).
Banvillars : 275 (273, +0,73 %).	Chavanatte : 159 (161, -1,24 %).	Fontenelle : 157 (131, +19,85 %).	Méziré : 1.400 (1.399, +0,07 %).	Saint-Dizier-l'Évêque : 424 (397, +6,80 %).
Bavilliers : 4.823 (4.834, -0,23 %).	Chavannes-les-Grands : 328 (314, +4,46 %).	Fousse-magne : 926 (973, -4,83 %).	Montbouton : 402 (424, -5,19 %).	Saint-Germain-le-Châtelet : 626 (599, +4,51 %).
Beaucourt : 5.111 (5.008, +2,06 %).	Chèvremont : 1.593 (1.435, +11,01 %).	Frais : 227 (239, -5,02 %).	Montreux-Château : 1.126 (986, +14,20 %).	Sermamagny : 808 (822, -1,70 %).
Belfort : 50.196 (50.346, -0,30 %).	Courcelles : 137 (120, +14,17 %).	Froidfontaine : 456 (466, -2,15 %).	Morvillars : 1.168 (1.067, +9,47 %).	Sevenans : 700 (771, -9,21 %).
Bermont : 378 (325, +16,31 %).	Courtelevant : 424 (413, +2,66 %).	Giromagny : 3.141 (3.239, -3,03 %).	Moval : 428 (321, +33,33 %).	Suarce : 453 (437, +3,66 %).
Bessoncourt : 1.104 (937, +17,82 %).	Cravanche : 1.965 (1.867, +5,25 %).	Grandvillars : 2.969 (3.126, -5,02 %).	Novillard : 281 (249, +12,85 %).	Thiancourt : 287 (252, +3,89 %).
Bethonvilliers : 249 (245, +1,63 %).	Croix : 165 (162, +1,85 %).	Gros-magny : 561 (515, +8,93 %).	Offemont : 3.539 (3.164, +11,85 %).	Trévenans : 1.193 (1.068, +11,70 %).
Boron : 444 (417, +6,47 %).	Cunelières : 318 (282, +12,77 %).	Grosne : 3.335 (311, +7,72 %).	Pérouse : 1.136 (993, +14,40 %).	Urcerey : 202 (232, -12,93 %).
Botans : 287 (277, +3,61 %).	Danjoutin : 3.644 (3.543, +2,85 %).	Joncherey : 1.278 (1.362, -6,17 %).	Petit-Croix : 302 (334, -9,58 %).	Valdoie : 5.394 (5.044, +6,94 %).
Bourg-sous-Châtelet : 115 (130, -11,54 %).	Delle : 5.818 (6.000, -3,03 %).	Lachapelle-sous-Chaux : 709 (680, +4,26 %).	Petitefontaine : 192 (196, -2,04 %).	Vauthiermont : 230 (232, -0,86 %).
Bourgne : 1.965 (1.966, -0,05 %).	Denney : 771 (755, +2,12 %).	Lachapelle-sous-Rougemont : 597 (528, +13,07 %).	Petit-magny : 280 (273, +2,56 %).	Vellescot : 266 (252, +5,56 %).
	Dorans : 651 (560, +16,25 %).	Lacollonge : 250 (245, +2,04 %).	Phaffans : 395 (329, +20,06 %).	Vescemont : 752 (721, +4,30 %).
	Eguenigue : 285 (267, +6,74 %).	Lagrange : 119 (100, +19 %).	Réchésy : 810 (799, +1,38 %).	Vétrigne : 632 (494, +27,94 %).
	Éloie : 976 (970, +0,62 %).	Lamadeleine-Val-des-An-ges : 36 (32, +12,50 %).	Autrechène : 287 (294, -2,38 %).	Vézelois : 930 (868, +7,14 %).
	Essert : 3.160 (3.176, -0,50 %).	Larivière : 320 (298, +7,38 %).	Recouvrance : 88 (67, +31,34 %).	Villars-le-Sec : 155 (144, +7,64 %).
	Étuefont : 1.471 (1.479, -0,54 %).			

Vœux du maire : aller de l'avant (11/01/2016)

Aller de l'avant !

11/01/2016

C'est en présence... d'aucun élu extérieur donc « entre nous, en famille » que Françoise Ravey a présenté ses vœux samedi soir à la mairie. Une grande famille puisque la salle de mairie était quasi pleine des forces vives de la commune et des habitants. Et comme dans bon nombre de communes en cette période de commémoration, elle est revenue sur « les tragiques événements de 2015 » pour affirmer « que rien ne serait plus pareil ».

Pour dire aussi avec force « qu'il est bon de voir nos sportifs, nos footballeurs mais aussi nos dirigeants, avoir enfin appris à chanter la Marseillaise [...] et que dans chaque ville, dans chaque village, les valeurs de notre démocratie ont certes été bouleversées, mais aussi réveillées ».

Au-delà, le premier magistrat a ensuite évoqué « la réforme sans précédent des institutions depuis l'époque napoléonienne ». Une réforme qui passe par les nouveaux découpages des collectivités « saignées à blanc » qui demandera du temps pour qu'elles deviennent un jour des forces. « Aujourd'hui, gérer une commune est devenu un vrai travail d'équilibriste, avec



■ L'Information, un point capital pour le maire : outre un bulletin municipal, onze numéros de Morbv'light, le site Internet a reçu 21.000 visites.

des normes et des contraintes toujours plus pesantes ». Exemple avec la suppression du budget fleurissement, la baisse de celui de l'animation, ou encore le non-remplacement de deux postes de salariés.

Maitrise

Pour 2016, il faudra donc saisir les opportunités à l'image de la relance des in-

vestissements par la Région « avec des fenêtres de financement qui se referment dès qu'elles s'ouvrent ».

Reste que la maîtrise de dépenses est le maître mot avec une diminution de moitié de la dette par habitant passée en quatre ans de 6.500 à 3.500 euros, notamment grâce à la vente des bâtiments communaux impossible à entretenir pour financer la part incompressible de la commune dans tous ses investissements. Ainsi, cette année, le programme de travaux sera néanmoins conséquent avec la réfection du toit de l'église, la transformation du POS en PLU, la rénovation de la nécropole, la réhabilitation de la ligne Belfort avec la création d'un parking et la démolition de la maison du garde-barrière et une réflexion sur l'avenir du château communal.

Outre des remerciements appuyés à son équipe municipale et à tous les salariés, Françoise Ravey n'a pas oublié en conclusion les responsables des entreprises qui investissent dans le village avec l'extension de l'usine VMC, les commerçants, les artisans, les professions libérales ou encore la création d'un second lotissement par l'entreprise Camozzi.

Le CFA mord à l'hameçon (25/01/2016)

Bethoncourt

Le CFA « mord à l'hameçon » 25/01/2016



■ Christophe Viellard a pu apprécier l'accueil que le CFA lui a réservé.

Pour la seconde soirée « Patrimoine gourmand », le CFA a mis à l'honneur les produits Viellard Migeon et Cie, mercredi 20 janvier, dans la salle Boudard.

Evelyne Boileau, guide du service animation du patrimoine de PMA est venue transporter le public à travers l'histoire de la holding familiale.

Au commencement était le fil d'acier. 1621 avec Nicolas Viellard, premier maître forgeron de la famille, originaire de Lepuis-Gy. Puis la famille se spécialise dans l'exploitation de mines sous-vosgiennes d'argent, de cuivre et de plomb. Pendant ce temps à Morvillars, toutes les conditions sont réunies pour que le village bâtisse sa destinée sur l'industrie du fer. L'entreprise évolue et Christophe Viellard, arrivé en 1968, apporte une nouvelle dynamique, automatise la production, donne une impulsion internationale et devient le numéro 1 de l'hameçon triple. « Ce n'est pas qu'un groupe de pêche, à côté il existe une division issue du fil, la technologie de

l'assemblage ; vis boulon pour les voitures, les avions, les hélicoptères. Nous savions travailler le titane. On pouvait aussi s'intéresser au corps humain, une technologie a été lancée dans le médical. Une troisième division est la soudure qui vient d'un morceau de fil pour faire une électrode et la construction de barrage. L'hameçon est utile comme la faucille et le marteau. C'est une nécessité pour survivre », conclut Christophe Viellard.

Pour la partie musicale, Julie Chamouton, auteur, compositeur interprète du groupe « Je les préfère roses », les truites évidemment, a donné une prestation digne d'un concert.

Après la conférence et le récital, le repas « poissonnier » : terrine de brochet, crèmeuse de potiron au vin jaune, filet de truite meunière, salsa de légumes et céréales, cromesquis de morbier et l'hameçon chocolaté, a été préparé et servi par les élèves de première année en CAP cuisine et service, en collaboration avec la pâtisserie et la boulangerie.



Olivia Gay : un disque qui me ressemble (08/02/2016)

UN JOUR, UNE HISTOIRE

Belfort Olivia Gay, violoncelliste franc-comtoise, a enregistré trois pièces contemporaines avec l'orchestre Padeloup, le plus vieux de France !

« Un disque qui me ressemble »

08/02/2016

« POUR UN PREMIER DISQUE, il fallait une proposition nouvelle, éloignée du grand répertoire ». Le dernier grand saut d'Olivia Gay, jeune violoncelliste originaire de Belfort : trois pièces contemporaines enregistrées avec l'orchestre Padeloup sous la direction de Wolfgang Doerner à la Philharmonie de Paris, en novembre. « Un défi ».

Olivia, qui a grandi au nord de la Franche-Comté, ne se prend pas pour Rostropovitch. « J'ai voulu faire un disque qui me ressemble, mélodique, en évitant les redites ».

Le disque rassemble le Concerto n.1 de Philippe Hersant, « Arckepeck » de Thierry Maillard et concerto n.1 de Peteris Vasks. Une proposition originale qui s'inspire de ses rencontres, de ses goûts, de ses enthousiasmes. « Réunir des œuvres contemporaines accessibles à tous me paraissait nécessaire ». Son choix s'est porté naturellement vers Philippe Hersant, qu'elle adore, « avec qui j'ai eu l'occasion de travailler pendant l'académie Ravel dont je suis lauréate ». Après avoir joué des pièces pour violoncelle seul et de musique de chambre, Olivia découvre que le Concerto N° 1 n'existe plus dans le commerce. « J'ai eu envie de le rendre disponible à nouveau pour le public ». Une pièce écrite « pour petit orchestre », 16 musiciens, qu'Olivia a travaillée avec Philippe Hersant, notamment pour vérifier « les cadences ». « Sa présence et ses conseils étaient précieux. C'est un homme simple, doté de beaucoup d'humour, heureux que l'on enregistre sa musique ».

« Un sens profond de la mélodie et du lyrisme, dans une ambiance générale tourmentée »

Olivia a adoré l'expérience. « Enregistrer à la Philharmonie est un pur bonheur : l'acoustique est merveilleuse, la lumière des baies vitrées nous baigne, le bois de la pièce sonne très bien ». Deuxième pièce, pour une cinquantaine de musiciens : le concerto « Arckepeck » de Thierry Maillard, compositeur français éclectique qui écrit pour le jazz et la musique contemporaine, influencé par Bartók. « Arcke-



■ Olivia Gay a enregistré avec l'orchestre Padeloup, le plus ancien orchestre de France en activité, créé en 1861. Photo DR Axel SAXE

peck », dédiée à Olivia, « signifie miroir, ou portrait », explique la jeune femme, et a été composée en rentrant de Hongrie. « J'aime comme lui faire tomber les barrières entre les styles musicaux » commente Olivia.

Enfin, troisième pièce, le Premier concerto de Peteris Vasks, compositeur letton, pour grand orchestre symphonique. « Plus de 70 musiciens, un piano, un célestin, et une armée de percussions ! ». Pour une pièce tragique où le violoncelle solo se frotte à l'orchestre, comme pour un corps à corps, une lutte. Vasks, compositeur de 69 ans rencontré à Milan, a aussi suivi l'enregistrement, par téléphone, depuis sa Letto-

nie natale. « Une troisième version » dit Olivia, qui a découvert sa musique en écoutant la violoncelliste Sol Gabetta puis Renaud Capuçon « qui a récemment enregistré son concerto pour violon et orchestre ».

Olivia, belle comme un rameau au printemps, la force de la sève montante, un sourire à la slave, éruptive ou hésitante : une violoncelliste d'aujourd'hui, téméraire, elle qui n'aime pas « figer » la musique. « Trois langages musicaux différents sont réunis dans le disque, qui ont en commun un sens profond de la mélodie et du lyrisme, dans une ambiance générale tourmentée ».

Christine RONDOT

Nomination d'un conseiller délégué (12/02/2016)

Nomination d'un conseiller délégué

12/02/2016

Au conseil municipal, lundi, Françoise Ravey, maire, a demandé la modification du nombre d'élus dans l'exécutif communal.

De ce fait, elle a proposé au conseil la nomination du conseiller Régis Ostertag comme conseiller délégué aux cérémonies et aux affaires courantes, notamment l'accessibilité. Cette nomination a été approuvée par 13 voix pour et une abstention.

Régis Ostertag est membre de la commission des travaux, de la commission des biens en indivision avec Méziré, du CCAS, responsable communal pour Territoire Habitat et délégué à la défense. En outre, il s'occupe des cérémonies et de la néropole.



■ Régis Ostertag est très fier et très heureux de sa nomination comme conseiller délégué.

Régis est un homme consciencieux, dynamique et très actif ; depuis 1976, il participe à des actions de bénévoles dans plusieurs associations.

Le presbytère vendu (15/02/2016)

Le presbytère de Morvillars/Méziré vendu

15/02/2016

Douze élus étaient présents lors de la réunion du conseil municipal du 8 février dernier et deux étaient absents. Il en est ressorti une belle unité et unanimité sur tous les dossiers.

Le premier point concernait la vente du presbytère de Morvillars-Méziré, pour la somme de 90.000 €. Les deux communes doivent délibérer pour entériner le prix et autoriser le maire à signer le futur acte de vente. Nous reviendrons sur ce dossier dans un article spécifique en temps voulu.

Un prêt relais de 300.000 € sur deux ans, au taux de 1 %, est nécessaire afin de régler les factures d'investissement, dans l'attente de l'obtention des subventions du plan BTP et église.

L'activité de Maëlle Schneider, directrice du périscolaire, est étendue à un temps complet à compter du 1^{er} mars. De ce fait, un poste de responsable d'accueil périscolaire sur le grade d'adjoint d'animation principal de seconde classe sera créé.



■ Les deux communes doivent encore délibérer pour entériner le prix de vente du presbytère, évalué à 90.000 euros.

Jusqu'à présent, Maëlle Schneider était mise à disposition par le biais d'une convention avec le syndicat intercommunal du CLSH du plateau de Saint-Dizier-l'Évêque. À noter que, même

à temps complet, la commune fera de substantielles économies par rapport aux Francas.

De plus, les élus constatent que la qualité du service, désormais en régie directe par

la municipalité, a été très nettement améliorée. Le régime indemnitaire des employés municipaux est modifié.

Le versement actuel de l'indemnité prévoit une pre-

mière prime de 70 % puis une seconde de 30 %. Après modification, les employés percevront leur indemnité en trois fois : un versement de 70 % puis deux fois 15 % en considérant que le troisième versement de 15 % le serait selon le mérite.

La délibération du 18 septembre 2015 concernant une suppression de poste d'adjoint technique est annulée et remplacée par une nouvelle délibération (elle fait suite à la reconversion professionnelle de Nadine Taccard).

Les travaux sylvicoles de 2016 par l'ONF sont approuvés.

La commission CCAS (faute de candidatures de la société civile) voit son effectif passer de six membres à cinq. Ce n'est pas le cas de l'exécutif municipal puisque le conseil approuve la nomination de Régis Ostertag comme conseiller délégué aux cérémonies et au suivi des affaires courantes (ER du 12 février).

Méziré - Entre église et presbytère - 16/02/2016

Dans la partie questions diverses du conseil municipal de ce 12 février, Frédéric Tasseti, est intervenu pour parler de l'église de Morvillars/Méziré et des travaux à effectuer « A l'ouverture des plis, deux lots ont été retenus, un pour la toiture d'un montant de 187.581,84 € HT et un second pour la maçonnerie pour 26.699,40 € HT. Ce qui fait un montant total et TTC avoisinant 257.000 €, avec 190.000 € de subventions. Il restera pour chaque commune environ 33.500 € à financer ».

« Je tiens également à informer le conseil, que le presbytère a pu être vendu pour le montant annoncé de 90.000 €, ce qui signifie, que pour la commune, ces travaux n'auront pas d'influence sur le budget ».

Avec une toiture refaite, cet édifice sera protégé des infiltrations.

Abattage des arbres dangereux (19/02/2016)

L'ONF s'attaque aux arbres dangereux

19/02/2016



■ L'ONF a sorti les gros engins pour l'abattage des arbres.

Une campagne d'abattage des arbres dangereux a débuté sur la commune. Par mesure de sécurité suite au sinistre qui a touché la commune au mois de septembre 2015 mais aussi suite à la chute d'un arbre sur un bâtiment communal, évitant de peu un accident de plus forte ampleur. Lors de la réunion du conseil municipal du 24 novembre 2015, l'ensemble du conseil a retenu la

proposition de l'ONF pour l'abattage des cinq arbres, situés devant le collège, de trois arbres sur le cheminement piétonnier, ainsi que des quatre arbres bordant le court de tennis. Mercredi, jeudi et aujourd'hui, sous la direction du conducteur des travaux Gilles Cattin, l'ONF procède donc à l'abattage des arbres, à leur débit, leur broyage et à l'évacuation des morceaux restants.

Circulation dans le parc du château (24/02/2016)

Sécurité : circulation et stationnement réglementés dans le parc du château

24/02/2016

Des travaux d'envergure ont été réalisés par la municipalité pour la protection des centaines de collégiens et d'écoliers. Il ne restait plus qu'à réglementer les flux de circulation. C'est chose faite depuis le début du mois avec l'application des différents arrêtés.

Afin d'éviter tout accident, Françoise Ravey, le maire tient à rappeler ces arrêtés du 11 décembre 2015 portant sur la circulation et le stationnement. Elle précise qu'en cas d'infraction constatée par les agents de la force publique, les contrevenants s'exposent à un procès-verbal mais « je compte néanmoins sur le civisme et la compréhension des usagers de ce secteur ».

Le stationnement ainsi que la circulation sur l'esplanade du château et la rue

du Stade sont interdits à tout véhicule non muni d'une autorisation municipale. Seuls les ayants droit qui disposent d'un badge d'accès comme les riverains, les personnels autorisés du collège Lucie Aubrac et de l'école primaire, les véhicules de secours ou de livraison y sont autorisés.

Des voies de circulation et parkings gratuits sont désormais à disposition à l'entrée droite de la rue du Stade. Le respect de l'utilisation de ces infrastructures permettra d'optimiser tant la sécurité dans un endroit au trafic important que la tranquillité publique.

Les arrêtés sont donc en vigueur depuis le 1^{er} février 2016 et ne sont pas applicables lors des week-ends, jours fériés et vacances scolaires.



■ L'application des arrêtés est en vigueur depuis le 1er février pour la sécurité et la tranquillité publiques.

Nettoyage des alentours de la gare (11/03/2016)



11/03/2016

► **Morvillars.** En vue de la réouverture de la ligne ferroviaire de Belfort-Delle, les travaux de nettoyage des alentours de la gare ont commencé. Ce mercredi, des engins de la société Lentilezza commençaient à abattre les arbres et à les évacuer.

Travaux ligne SNCF (19/03/2016)



Démolition de la maison du garde barrière (12/04/2016)



12/04/2016

► **Morvillars.** Toujours dans la continuité des travaux, en vue de la réouverture de la ligne Belfort - Delle, l'entreprise lentilezza, ce jeudi 7 avril, démolissait la maison du garde barrière. Travail très délicat, car le grutier devait, dans la démolition, trier les matériaux : bois, ferraille, pierre ou mortier, pour les évacuer ensuite dans leur centre de traitement adéquat. La démolition de cette maison, qui faisait partie du patrimoine et du décor de Morvillars, fait mal au cœur aux anciens. Le plus dur, c'est pour Jean-Marie Harrer et sa sœur Françoise, qui ont passé leur jeunesse dans cette maison. En effet, leur maman Yvonne a été garde barrière depuis 1945 jusqu'au moment de l'électrification en 1972, mais est restée dans la maison jusqu'en 2005.

Nouveau bâtiment VMC pêche (12/04/2016)



12/04/2016

► **Morvillars.** La société VMC Pêche achève la construction d'un nouveau bâtiment attenant à l'usine actuelle sur son site de Morvillars. D'une surface utile de 3.057 m², ce bâtiment regroupera les activités logistiques de VMC Pêche (conditionnement des hameçons et expéditions) auparavant réparties entre l'usine et le site de Méziré. Il servira également de zone de stockage de matière première, de produits finis et de packaging. Cette unité permettra une meilleure fluidité des flux de produits et une meilleure efficacité logistique. Elle permettra de baisser les niveaux de stocks, de réduire les délais de livraison, d'améliorer le service rendu au client. Une trentaine de personnes y travailleront.

Mise en sécurité du chêne (18/04/2016)

Mise en sécurité du chêne vers le château

18/04/2016



■ Les trois ouvriers ont élagué et installé les haubans dans le vieux chêne.

Après l'étude et l'expertise de l'ONEF et du bureau « Arbres et conseils » sur l'état des arbres bordant le stade, le château, le parc et le tennis, un plan d'élagage et de haubanage avait été établi. Comme ce week-end, la fête de la moto se déroulait vers les endroits cités plus haut, une équipe de l'ONF, dirigée par Gilles Billerey (chef de projet), s'est attaquée au vieux chêne situé juste devant le château, pour le mettre en sécurité maximum.

Dans un premier temps, une équipe de trois hommes débitait à la tronçonneuse toutes les branches mortes,

qui sont les plus dangereuses, et réduisait de longueur les branches qui étaient à proximité des bâtiments.

Ensuite, suivant le plan donné, les ouvriers ont posé deux types de haubans pour maintenir les branches et assurer la sécurité autour de l'arbre. Les deux types de hauban posés étaient des haubans dynamiques, pour les branches supérieures et des haubans semi-statiques pour les branches inférieures. En plus, chaque hauban était équipé d'une cellule phosphorescente orange qui apparaissait si une tension plus importante (orage, tempête, vent etc.) et avertissait d'un danger de rupture.

Les impôts augmenteront de 5% (06/05/2016)

Les impôts augmenteront de 5 %

06/05/2016

Outre la création d'un lotissement, les élus réunis lundi soir ont surtout évoqué les affaires financières avec le vote du budget et des taux d'imposition. Ces derniers, qui n'avaient pas augmenté depuis 2010, vont progresser tous de 5 %. « On a joué sur tous les tableaux pour faire des économies mais si on n'augmente pas les impôts, il n'y aura plus de développement, or nous voulons maintenir les emplois et les services pour la population » a expliqué Françoise Ravey.

Jean-François Zumbihl, l'adjoint aux finances, avec l'appui de deux personnes ressources depuis le départ de la secrétaire générale de mairie, a précisé que plu-

sieurs simulations ont été faites et que « c'est finalement un juste milieu qui est retenu ».

Ainsi la taxe d'habitation passera à 12,65 % avec un produit attendu de 173.212 euros, le foncier bâti à 14,93 % pour 205.301 euros et le foncier non bâti à 70,9 % - sans doute un record départemental - pour 8.511 euros. A l'appui de cette décision votée à l'unanimité, Françoise Ravey a indiqué « que les économies ont été drastiques avec le non-fleurissement de la commune, la suppression de la fête des associations, la remise en cause de la convention avec les Francas ».

Mais c'est aussi la baisse de la dotation globale de fonc-

tionnement qui est montrée du doigt puisqu'elle est passée de 130.000 à 65.000 euros seulement en trois ans. « On ne peut plus tirer sur la corde » a-t-elle conclu.

Les chiffres bruts, de leur côté, laissent apparaître des dépenses et des recettes qui s'équilibrent en fonctionnement à 1,369 million d'euros tandis que les investissements le font à 1,302 million avec un autofinancement de 255.100 euros en provenance de la section fonctionnement. Reste un chiffre important : celui du compte administratif qui laisse apparaître un excédent de 311.155 euros, signe qu'avec une dette par habitant passée de 6.500 euros en 2011 à 3.500 euros en 2015, les choses vont mieux.

Un nouveau projet immobilier (06/05/2016)

Un nouveau projet immobilier

06/05/2016

Un nouveau lotissement devrait voir le jour à la sortie de la commune en direction de Bourogne. Lors du dernier conseil municipal, Christophe Camozzi est venu présenter cet ensemble immobilier de trois résidences et de cinq pavillons individuels en bordure de la voie ferrée et de la rue De-Lattre-de-Tassigny. « Cet ensemble comprendra au total dix-neuf habitations avec des entrées individuelles et garages » a-t-il expliqué. Ces habitations seront en accès à la propriété avec un prix au m² qui devrait osciller entre 2.300 et 2.500 euros. « Beaucoup de personnes semblent intéressées avec la présence de la jonction, le développement du Sud Territoire et



■ Christophe Camozzi : « Les pavillons auront 100 m² de surface habitable avec 5,5 ares de terrain et les appartements en T4, 94 m² ».

c'est donc une bonne opportunité pour la commune », a indiqué Françoise Ravey. Pour l'heure, seul le permis de lotir vient d'être délivré et

après l'accord unanime du conseil municipal, les discussions vont commencer sur l'extension des réseaux notamment avec ERDF. Mais les élus ont encore approuvé le principe d'une convention pour la prise en charge de ces coûts par le promoteur en contrepartie de l'exonération de la taxe d'aménagement.

On notera encore que ce projet ne comportera pas d'habitat social dont la commune est déjà largement pourvue mais qu'il pourrait à terme, d'ici deux ans et demi, contribuer avec l'arrivée de nouvelles familles au maintien des effectifs scolaires dès lors qu'une fermeture de classe interviendra pour la prochaine rentrée.

Souscription en faveur de l'église (19/05/2016)

Lancement de la souscription en faveur de l'église

19/05/2016

Les travaux sont d'importance... mais impossibles à financer par les collectivités. De fait, le toit de l'église des deux communes de Méziré et Morvillars présente de graves signes de détériorations dues au temps.

Des travaux sont impératifs, qui concernent la charpente, les reprises de maçonnerie des éléments en pierre, les chéneaux, noues et autres ardoises sans parler des infiltrations intérieures. Si la décision de restauration a été prise par les

deux collectivités, il reste à la financer par les canaux habituels mais aussi par la Fondation du patrimoine qui fait appel au mécénat populaire.

Le lancement officiel de la souscription aura lieu en présence des élus samedi à 14 h 30 en mairie de Morvillars et « de tous ceux et celles qui veulent apporter leur soutien pour préserver notre patrimoine commun » précise Françoise Ravey, qui indique par ailleurs que le coût est estimé à 230.000 euros.



■ Le don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant.



Une seconde souscription ouverte (23/05/2016)

Patrimoine Afin de financer l'important chantier de la toiture de l'église de Morvillars-Méziré

Une seconde souscription ouverte

23/05/2016

« C'EST UNE ÉPREUVE de force. » Françoise Ravey, maire de Morvillars, avait le sourire samedi alors qu'était officiellement lancée la souscription afin de boucler le budget pour la restauration de la toiture de l'église Saint-Martin de Morvillars-Méziré. Mais elle n'oublie pas comme il est compliqué, et surtout financièrement, de rendre son lustre d'antan à cet édifice.

Car l'église revient de loin. Il a fallu d'abord remettre l'édifice aux normes électriques, ce qui a été réalisé lors d'une première phase de travaux pour un coût de 120.000 euros. Pour cela, les deux communes avaient déjà fait appel aux services de la fondation du patrimoine pour une souscription qui avait permis de réunir 30.000 euros.

Objectif : réunir 30.000 euros

C'est cette somme que comptent à nouveau réunir les deux communes pour ces travaux plus conséquents. Il s'agit en effet cette fois de réparer la toiture gravement détériorée. « Nous avons déjà eu des problèmes d'infiltrations » rappelle Françoise Ravey. Elles avaient



■ Les principaux acteurs et partenaires ont présenté samedi la souscription à la mairie de Morvillars.

Photo L.A.

provoqué des dégâts qui avaient nécessité une intervention rapide de l'ordre de 30.000 euros « pris en charge par les assurances ».

Mais la situation ne pouvait perdurer. Aussi, il a été décidé de remettre intégralement la toiture à neuf. Le chantier débute ce lundi. « Le coût du chantier est de 260.000 euros » rappelaient de concert Françoise Ravey

et Frédéric Tasseti, adjoint au maire de Méziré.

Pour l'instant, les deux communes ont pu bénéficier d'une subvention de 90.000 euros de la Région et d'un « fonds exceptionnel » de 80.000 euros de la communauté d'agglomération belfortaine (Cab). « Il nous reste à réunir 90.000 euros », résume le maire de Morvillars.

Pour cette souscription, Christophe Viellard a assuré les deux communes du soutien de sa famille et l'entreprise, rappelant l'importance de sauvegarder « les legs des siècles passés ». Rappelant que son aïeul Juvénal Viellard avait financé la construction de l'édifice en 1882, il a souligné qu'« il y aura aussi du soutien pour la troisième phase ».

« **1 ardoise pour 1 euro** »

► Afin d'aider au financement des travaux, les deux communes et l'association pour la restauration et la sauvegarde de l'église ont mis sur pied l'opération « 1 ardoise pour 1 euro ».

► « Nous allons récupérer les ardoises d'origine, celles qui ont des tons roses, pour les proposer à la vente » explique Didier Pierre, le président de l'association. « Cela fait un peu grincer les entreprises qui interviennent car cela ne facilite pas leur travail. »

► Alors que les travaux débutent ce lundi, « aucune date ni modalité ne sont encore fixées », éclaire Didier Pierre, qui espère toutefois pouvoir ouvrir cette vente dans le courant du mois de juin.

Car si tout se passait au mieux, les deux communes pourraient entamer une troisième série de travaux à l'intérieur de l'église. « Financièrement, cela paraît très difficile pour l'instant », notait Françoise Ravey qui rappelait que les travaux de cette phase étaient estimés à 180.000 euros. Comme une nouvelle épreuve.

Laurent ARNOLD

En vue



Souscription pour l'église

Une seconde souscription a été lancée pour financer la restauration de la toiture de l'église de Morvillars-Méziré. Les deux communes espèrent recueillir 30.000€, comme lors de la première souscription.

Lire en Page Sud Territoire

Morvillars-Méziré

La seconde souscription pour l'église est ouverte

En Sud Territoire

Comment faire un don ? (28/05/2016)

Faire un don pour la restauration de l'église

28/05/2016

Des bons de souscription ont été distribués aux habitants de Morvillars et de Méziré concernant les travaux à l'église (ER du 23 mai). Ils sont également disponibles dans les mairies des deux communes ou téléchargeables sur le site de la fondation du patrimoine www.franchecomte.fondation-patrimoine.org et sur le site de la commune de Morvillars www.morvillars.fr. Vous pouvez faire un don par courrier en envoyant un bon de souscription dûment complété et accompagné de votre règlement par chèque à la Fondation du Patrimoine de Franche-Comté Maison du Bâtiment BP 1239 25004 Besançon cedex. Chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – église de Morvillars ».

Vous pouvez également



■ Préparation des échafaudages pour la restauration de l'église

faire votre don en ligne sur le site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/15303 Enfin, vous pouvez flasher le QR code imprimé sur les bons de souscription, à l'aide votre smartphone et faire immédiatement un don pour ce

projet.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus.

A noter que e vendredi 27 mai, le montant des dons recueillis était de 3.600 euros.

Nouveau columbarium (30/05/2016)

Nouveau columbarium

30/05/2016



■ Le nouveau columbarium au cimetière de Morvillars.

Au cimetière de Morvillars, les deux premiers columbariums étant entièrement occupés, les deux communes de Méziré et de Morvillars ont demandé à la marbrerie de Morvillars de fournir et d'installer un nouveau co-

lumbarium, en se partageant le coût.

Celui-ci est composé de deux modules de six cases. Il n'est pas implanté à côté des deux précédents mais dans la deuxième allée à gauche de l'entrée principale.

Activités jeunes : le programme de l'été (04/06/2016)

Morvillars Axé sur le respect de l'environnement

Activité jeunes : le programme de l'été

04/06/2016

Ce mercredi à 18 h, dans la salle de la mairie, une cinquantaine de personnes

dont une vingtaine d'ados de 12 à 16 ans étaient présents pour la réunion d'informa-

tion sur l'activité jeunes de cet été, dont le slogan est : « Etre jeune et citoyen dans

sa commune ».

Cette activité est mise en place par la commission enfance-jeunesse scolaire/périscolaire sous la directive de Lydie Baumgartner (2^e adjointe) et Maëlle Schneider (directrice de l'accueil périscolaire). En saluant et remerciant toutes les personnes présentes, Lydie Baumgartner a précisé : « Nous voulons avant tout, en créant cette activité, sensibiliser les jeunes et leurs copains sur le respect de l'environnement dans la commune. »

Maëlle Schneider, avant de parler du programme de cette activité, a rappelé que « Pendant cette période de travail et de loisirs en com-

munauté, nous devons mettre l'accent sur le respect, la ponctualité, le langage, l'entraide, la rigueur et le professionnalisme. »

Les petits travaux de peinture, de ponçage, de nettoyage et de désherbage sont répartis sur quatre journées de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, mercredi 6, jeudi 7, lundi 11 et mardi 12 juillet.

Les deux journées de loisirs sportifs auront lieu vendredi 8 juillet à l'Espace sports et loisirs à Morteau avec canyoning, aqua torpille, escalade, tir à l'arc etc. et mercredi 13 juillet au Ludolac de Vesoul avec ses jeux aquatiques. Les inscriptions se faisaient à la fin de la réunion suivie d'un verre de l'amitié.



■ Parents et enfants ont écouté les explications des membres de la commission enfance-jeunesse scolaire/périscolaire : Lydie Baumgartner, Maëlle Schneider, Jean-Daniel Treiber, Michèle Claisse et Virginie Donnet.

Nouveau secrétaire général (16/06/2016)

Morvillars Il prendra progressivement ses fonctions d'ici septembre

16/06/2016

Davy Philippe, nouveau secrétaire général

Après le départ des précédentes responsables de services, la municipalité a procédé au recrutement d'un nouveau secrétaire général en la personne de Davy Philippe. « Nous avons procédé à un appel à candidature et nous avons retenu celle de Davy Philippe, qui nous a déjà aidés à élaborer le dernier budget primitif » a déclaré, en en marge du conseil, Françoise Ravey, maire.

Originaire des Vosges, le nouveau responsable des services, qui prendra ses fonctions progressivement d'ici le mois de septembre, n'est pas un inconnu dans le milieu des collectivités locales puisqu'il était jusqu'ici secrétaire de mairie des communes de Bermont et Vellescot ainsi que respon-

sable du regroupement pédagogique de Dorans, Bontans et Bermont.

« J'ai départir mes fonctions dans les Vosges à Rupt-sur-Moselle au service financier avant de venir voici onze ans dans le Territoire et ce que j'apprécie dans cette fonction, c'est la diversité, la proximité, le fait de rendre service aux populations » précise-t-il. À Morvillars, il aura sous son aile quatorze salariés et un véritable challenge tant le travail est important souligne encore le maire.

Pour le reste, ce conseil a accepté le legs de Catherine Yoder pour moitié à l'exception des biens mobiliers et de l'autre moitié dévolue à son neveu.

Au total, la commune percevra la somme de 22.700 euros. Les élus ont également approuvé un échange de terrain sans soulte avec Serge Viellard, au terme duquel la commune cède 1 ha 14 a et reçoit 1 ha 13 a.

Enfin, on notera que les « ateliers citoyens » se dérouleront du 6 au 13 juillet prochain et permettront aux jeunes volontaires de 12 à 16 ans de réaliser de petits travaux de peinture de ponçage, de nettoyage et de désherbage.

Lydie Baumgartner a expliqué que pour quatre journées effectuées, les jeunes se verront offrir deux journées de loisirs originaux à savoir du canyoning, de l'escalade et de l'aqua-torpille notamment.



■ Davy Philippe, originaire des Vosges, est âgé de 43 ans.

Garage de l'Allaine (11/06/2016)



11/06/2016

► **Morvillars.** Lors de la fermeture définitive d'une station-service, des obligations incombent à son propriétaire, afin d'éviter tout risque d'explosion ou de fuites pouvant générer une pollution des eaux et des sols. Il est tenu de mettre en sécurité et de remettre en état le site de la station-service, de sorte qu'il ne présente plus aucun risque en termes de sécurité et de pollution environnementale. Voilà pourquoi sur le site de l'ancien garage Laibe à Morvillars, le propriétaire du nouveau garage Peugeot « le garage de L'Allaine » Eric Bernard a entrepris des travaux pour être en conformité avec le règlement et d'améliorer la surface d'accueil pour les clients.

Bientôt une nouvelle boulangerie (05/07/2016)



Morvillars. Le bureau de l'ancien garage Laibe a été entièrement démolé, ainsi que les postes de lavage. En effet, la boulangerie Chassard va s'agrandir et se moderniser et s'installer près du nouveau Garage de l'Allaine.

Vacances citoyennes pour 25 ados (15/07/2016)



Les 25 ados avec Maëlle Schneider, directrice de l'accueil périscolaire, sont en pleine forme pour attaquer de nouveaux travaux.

25 ados de 12 à 16 ans, inscrits à l'activité jeunes été 2016, qui a pour slogan « Être jeune et citoyen dans sa commune », allaient ce mardi matin continuer à nettoyer et peindre les barrières dans la rue Sous-la-Côte.

Ils étaient encadrés par Maëlle Schneider, directrice de l'accueil périscolaire, aidée de Julie Montavon et Thibaut Verdot (Atsem), ainsi que des agents du service technique, Bernard Vermenot et Philippe Desforges.

Les ados n'ont pas chômé : la semaine dernière, ils ont peint dans la cour de l'école des jeux de marelle et de l'oie, nettoyé et remis en état les cabanes des écoles abritant les vélos, nettoyé les bancs de la médiathèque, nettoyé et réparé les portes du gymnase et fait du désherbage.

Tous ces travaux et ceux de cette semaine seront présentés aux parents sous le préau dans un diaporama. Et comme toute peine mérite salaire, le vendredi 8 juillet, ils ont été à l'espace Sports et Loisirs à Morteau, et, le mercredi 13 juillet, au Ludolac de Vesoul.

L'atelier « Activité jeunes été 2016 » se termine en photos (19/07/2016)



Elus, parents et ados sont attentifs au diaporama et au bilan de l'atelier commenté par Maëlle Schneider et Julie Montavon, animatrices.

L'atelier « Activité Jeunes Eté 2016 » étant terminé, les élus, les parents et les 25 ados étaient réunis récemment dans la salle du conseil de la mairie. Le personnel encadrant, Maëlle Schneider directrice, Thibaut Verdot et Julie Montavon animateurs, ont dressé un bilan sur les activités et projeté un diaporama des photos prises au cours de ces quatre jours de travaux et deux jours d'activités récréatives. Il en ressort que les jeunes ont bien travaillé, des tâches ont même dû être rajoutées étant donné leur efficacité. Le diaporama a permis à tous de voir que les travaux ont été menés à bien, et que tout au long du séjour, les jeunes avaient le sourire, ce qui montre la bonne humeur et la bonne entente de tout le groupe.

La charte signée en amont du séjour a été respectée et aucun incident n'est à signaler. Tous se disent entièrement satisfaits de leur chantier et sont en attente de l'organisation d'un prochain atelier.

C'est donc un franc succès pour la municipalité, pour les jeunes, pour les parents et pour l'équipe d'encadrement.

Installation de dalots (aqueducs) (03/08/2016)

Préparation du tablier



■ Le scellement de l'encrage du futur pont dans la partie existante.

La semaine dernière, l'entreprise Vinci reprenait le chantier sur le pont ferroviaire enjambant la Covatte à Joncherey.

Après avoir rebouché les trous de mines (conçus à

l'origine pour faire sauter le pont si besoin durant la guerre), les ouvriers ont entamé les travaux préparatoires à l'installation du tablier. Ce dernier sera mis en place en septembre.

Une cinquantaine de dalots installée

03/08/2016

Le long de la nouvelle ligne Delle-Belfort, l'entreprise Vinci installe également une cinquantaine de cadres ou

dalots, en fibre ciment, destinés à évacuer les eaux de pluie des lieux environnants et servant aussi de PPF

(passage petite faune) pour les animaux tels que renards, belettes, fousnes, lièvres, etc.



■ Un dalot est installé vers Point-P à Morvillars.

Travaux sur ligne Belfort-Delle (03/08/2016)

Travaux Poursuite du chantier de la ligne Belfort-Delle, au niveau de Grandvillars, Joncherey et Morvillars

Le nouveau pont de la voie ferrée bientôt achevé

03/08/2016

Comme l'avait annoncé il y a quelques semaines Daniel Koentg, directeur d'opérations SNCF Réseau, en charge du chantier de la ligne Belfort/Delle, le planning est respecté afin de tenir l'objectif d'une mise en service de la ligne fin 2017.

Le gros chantier est ainsi entré dans sa phase finale : à savoir la réalisation du nouveau pont qui enjambera la rue de l'Arc. Le tablier central a été coulé et la main courante installée.

L'ensemble sera achevé dans trois mois, avec une météo très favorable depuis quelques semaines, ce qui facilite l'avancement des travaux alors que cela n'avait pas été le cas au printemps.

La prochaine étape sera la mise en place des équipements ferroviaires.



■ Le tablier central vient d'être coulé et les mains courantes posées.

Restauration de l'église (11/08/2016)



Quais de la gare (21/08/2016)



Les hénokiens, membres d'un cercle prestigieux (14/08/2016)

« J'ai entendu parler d'un club regroupant les plus vieilles entreprises du monde. Quel est son nom ? Quand a-t-il été créé et dans quel but ? Quelles sont les conditions requises pour y entrer ? Où peut-on trouver des informations à leur sujet ? » P. S., Vesoul (70)



Vous faites référence à une association internationale baptisée « les Hénokiens », qui regroupe des entreprises au moins bicentennaires, dirigées par un descendant du fondateur et dont la majorité du capital est détenue par la famille d'origine. Une bonne santé financière fait partie des critères exigés pour entrer dans ce cercle très fermé. Par ailleurs, l'entreprise doit être parrainée par un autre membre de l'association et verser une cotisation qui est proportionnelle à son chiffre d'affaires.

L'objectif des Hénokiens est leur développement à travers le monde tout en promouvant l'esprit d'adaptabilité des entreprises familiales qui peuvent se poser en alternative aux multinationales.

L'association, dont le siège est à Paris, est née en 1981 sur une idée de Gérard Glotin, P.-D.-G. de Marie Brizard. Son nom fait référence à Hénoch, l'un des grands patriarches de la Bible. Père de Mathusalem, il vécut 365 ans sur terre avant d'être enlevé par Dieu dans les cieux.

En 2016, les Hénokiens regroupaient 47 entreprises issues de neuf pays : Italie, France, Japon, Suisse, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Grande-Bretagne et Autriche. Les secteurs d'activité représentés sont très divers : artisanat, édition, industrie, commerce... La doyenne de cette assemblée est l'Auberge Hoshi au Japon, créée en... 718 !

Parmi les entreprises françaises, se trouvent notamment : les viticulteurs Hugel & Fils à Riquewihr en Alsace (1639) ; Viellard Migeon et Cie à Morvillars, dans le Territoire de Belfort, spécialisée depuis 1796 dans la transformation de fil d'acier...

L'association est actuellement présidée par le Néerlandais Willem van Eeghen, dont la famille dirige une entreprise de compléments alimentaires.

Chaque année, ses membres se réunissent dans un pays différent : leur dernier congrès s'est déroulé en juin 2016 à Rotterdam, aux Pays-Bas. Depuis 2011, les Hénokiens décernent, en partenariat avec le château du Clos Lucé, le prix Léonard de Vinci à une entreprise familiale qui répond aux valeurs prônées par l'association.

Vous trouverez plus d'informations sur leur site internet : www.henokiens.com.

De nombreux travaux réalisés

24/09/2016

Le conseil municipal s'est réuni en mairie.

Le premier point concernait la création d'un poste d'adjoint d'animation au service périscolaire et la suppression du poste d'adjoint du patrimoine. Le maire a exposé aux membres de l'assemblée le recrutement, début octobre, de Laurent Duval, adjoint d'animation. Celui-ci assurera le service périscolaire pour deux-tiers de son temps de travail et viendra suppléer la directrice. Il assurera en complément un tiers temps au service administratif. Le maire a indiqué qu'il était nécessaire de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^e classe, grade de M. Duval. Parallèlement, elle a informé l'assemblée qu'il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint du patrimoine suite au départ de la collectivité de Mme Bandi-Marchand. Le conseil municipal a donné son aval à l'unanimité.

Le 2^e point portait sur une

décision modificative des crédits votés au budget communal, présenté par Jean-François Zumbhil, troisième adjoint.

Le troisième point concernait le déroulement de l'atelier jeunes de cet été. Lydie Baumgartner a détaillé l'organisation de l'atelier jeunes qui s'est déroulé du 6 au 13 juillet : il a regroupé 25 participants de 12 à 16 ans, 14 filles et 11 garçons. Trois animateurs étaient présents pour encadrer les participants, avec l'aide des agents techniques qui ont apporté leurs concours et leurs expériences.

De multiples travaux ont été réalisés sur les bâtiments, mobilier ou espaces verts de la commune : nettoyage des deux cours d'école (celle des grands et celle des petits) - traçage de marelles, un jeu de l'oie et un serpent alphabétique - nettoyage et lasure des petites cabanes à vélo - dés-herbage dans les cours d'éco-

le, autour du château, sur la place et sur la piste cyclable-nettoyage, ponçage et mise en peinture des escaliers sous la côte - nettoyage, ponçage et peinture des portes et murs du gymnase tagués-nettoyage, ponçage et lasure des bancs de la médiathèque-ramassage des déchets autour de l'école et sur le stade. L'atelier jeunes prévoyait des journées d'animation et de détente. Ainsi, les jeunes ont bénéficié de deux sorties : une journée au Ludolac Vesoul (piscine extérieur avec un toboggan) et une autre au Néo laser, repas au fast-food et après-midi bowling. Cet atelier a rencontré un franc succès et a montré tout son intérêt : grand nombre de participants, très bon comportement de chacun et très bonne ambiance au sein du groupe.

- Benne à déchets verts : son emplacement sera bientôt remis en question suite aux travaux de la ligne Belfort-Delle.

Conseil municipal (19/10/2016)

Pas de taxe d'aménagement jusqu'à 15 m²

19/10/2016

Pas de dossiers essentiels au dernier conseil municipal lundi soir, mais une série de délibérations revues ou corrigées sur lesquels les élus sont revenus.

D'abord sur le POS. Il s'agit d'annuler une délibération prise en février dernier qui prévoyait la possibilité de reculer de 10 à 5 mètres la possibilité de construire le long d'une voie routière. Cette disposition s'appliquait au futur lotissement Camozzi entre la voie ferrée et la route qui conduit à Bourgnone. Du coup, a expliqué l'adjoint Jean-François Boischard, il conviendra, à la demande de la préfecture, d'entreprendre une nouvelle procédure pour préciser et argumenter cette demande.

Pour le reste, les élus ont

procédé au recrutement de deux agents recenseurs. Il s'agit d'Alexandra Fleury et de Liliana Micovic, auxquelles s'ajoutera Davy Philippe, le secrétaire général de la mairie qui jouera le rôle de coordinateur.

Quant à la taxe d'aménagement, elle ne concernera pas les abris de jardin de moins de 15 m² indépendant d'une maison d'habitation et cette disposition s'appliquera à partir de janvier 2017.

On notera encore que les 14 garages dont est propriétaire la commune seront désormais loués au tarif de 45 euros par mois.

Enfin et bien que la question de l'Alstom soit aujourd'hui réglée, les élus ont tout de même voté une motion de soutien pour défendre les emplois sur Belfort.

Démolition des tribunes du stade (22/09/2016)



Les tribunes du stade de foot auront bientôt vécu. Lors de la dernière séance du conseil municipal, Françoise Ravey a indiqué que celles-ci seraient bientôt réduites à néant. La commune, a-t-elle précisé, « a reçu une aide de 8.800 euros pour la démolition de ces tribunes qui malgré les tags qui les ornaient étaient très vétustes ». Une aide qui permettra de couvrir 80 % de la dépense et qui ne saurait être de 295.000 euros comme celle indiquée par erreur dans notre édition de samedi à propos du dernier conseil de la CAB. Dont acte. De nouvelles installations sont à l'étude.

VMC honorée par la Finlande (23/09/2016)

L'équivalent de la Légion d'honneur, octroyée sur décision du Président de la République Sauli Niinistö. Christophe Viellard, représentant la société familiale Viellard Migeon, vient d'être distingué à Paris par l'ambassadeur de Finlande. D'un lion à un autre... M. Piipponen a remis à ce Belfortain, en présence des maires du berceau familial, les insignes de chevalier de première classe de l'ordre du Lion de Finlande.

Leader mondial des hameçons

Un honneur reçu avec beaucoup d'humilité par ce grand patron, dont la société est leader mondial dans le domaine des hameçons. « Il est très important pour moi de dire que cette distinction est remise au représentant d'une famille gardienne d'une culture ancestrale », précise Christophe Viellard, « et aussi à toute une population, habitants de Morvillars et de Grandvillars attachés à VMC, qui sont la mémoire et les développeurs de cette culture ». L'invitation faite à Françoise Ravey et Christian Rayot, associés à la cérémonie, était loin d'être symbolique. Car si Christophe Viellard a été distingué, c'est au nom du respect dont a fait preuve la société VMC Pêche de Morvillars, lorsqu'elle a fusionné avec la compagnie finlandaise Rapala Oyj, créant en 2000 « Rapala-VMC Oyj ».

La société Viellard Migeon, descendant directement de l'ancêtre Juvénal Viellard, en est l'actionnaire de référence. « Cette culture d'entreprise permet d'innover, et d'inscrire le travail de l'homme dans la durée. Il est essentiel de la respecter, même dans un environnement dominé par la finance », commente Christophe Viellard, qui a fait ses débuts chez VMC, en 1968.

200 ans d'histoire

Viellard Migeon & Cie, 6 route des Forges à Morvillars, fait partie du club très fermé des Hénokiens : comme 40 familles dans le monde, elle dirige encore une entreprise bicentenaire. La société réunit le groupe VMC, Lisi, FSH welding group, Rapala-VMC et VMC Pêche. « Notre famille a encore du sang ! » sourit Christophe Viellard. Il cite un salarié, Roger Billet, « fils d'ouvrier, qui m'a dit un jour de 1968 pouvoir inventer une machine à fabriquer des hameçons triples en automatique ». Christophe Viellard y croit, investit de sa poche le premier bâti... Le produit deviendra leader grâce à des stratégies judicieuses. « C'est cela la culture d'entreprise entrepreneuriale : une interaction fructueuse, respectueuse de chacun, qui maintient une société au top, capable de se mondialiser ». Par la coopération. Et avec des hommes non interchangeables, riches d'un savoir-faire.

Un discours... révolutionnaire ? « Ne pas savoir respecter la culture d'une société c'est, à terme, attenter à sa vie » appuie Christophe Viellard. 200 ans en témoignent.

Christine RONDOT



Davy Philippe (3/11/2016)

Bermont Une petite cérémonie lui a rendu hommage

3/11/2016

Davy Philippe a quitté la commune

Après avoir passé onze années au secrétariat de mairie à Bermont et quitté ses fonctions en août, Philippe Davy, désormais en poste à la mairie de Morvillars, a été convié à une petite cérémonie à Bermont.

L'adjoint Pascal Grosjean s'est chargé de préparer et réunir à la salle du Patro une trentaine de personnes parmi ses anciens collaborateurs, venus témoigner de leur amitié.

Un passage très remarqué à Bermont

En préambule, l'adjoint a adressé des mots d'accueil et de remerciements, puis le maire Jean Rosselot a sincèrement reconnu les valeurs de son employé et précisé : « Il y a des gens qui, en raison de leur compétence et de leur caractère, marquent la vie municipale, Davy Philippe en pur Vosgien est de cette trempe et je l'en remercie ».

Ensuite, l'ancien maire,

Pierre Santosillo, à l'origine de l'embauche de ce secrétaire, a déclaré : « J'ai tenu à venir témoigner de l'excellente relation de travail de neuf ans avec cet employé modèle, en qui j'avais une totale confiance ».

Et de citer les dossiers sur lesquels il a collaboré avec brio : PLU, TGV, CAB, écoles, cimetière, mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la mairie, lotissements, etc.

Il a souligné chez lui le souci permanent de rendre un service de qualité et de veiller aux fonds publics.

Pour conclure cette cérémonie, Françoise Ravey, maire de Morvillars, s'est dit très heureuse de cette nouvelle recrue : « Davy Philippe, père de famille, arrivé au grade de rédacteur le 1^{er} septembre a déjà pu mesurer l'ampleur de la tâche et effectuer un premier diagnostic. Nous avons un problème de reconstruction et de valorisation de notre patrimoine après tant d'an-



■ Davy Philippe a pris ses fonctions à Morvillars. Photo d'archives

nées de disette » a t-elle confié. Et de préciser : « Il sera un interlocuteur expérimenté auprès des admi-

nistrations pas toujours conciliantes ». Après tant d'éloges Davy Philippe, un peu ému, a adressé de nombreux remerciements.

O sucré salé (10/11/2016)

 en images10/11/2016



► **Morvillars.-** Exit le Bar Silvana, bonjour O Sucre-Salé. Le seul café-restaurant de la commune vient en effet de changer de propriétaire et Nancy Leduc succède à Silvana Lepera à la gérance de l'établissement. « J'ai repris le bar depuis octobre dernier et c'est un peu un rêve pour moi qui avais été serveuse durant 25 ans » explique, souriante aux lèvres, Nancy Leduc. Pour elle, au chômage depuis un an, cette reprise est donc une aubaine même si tout n'a pas été facile. « Il y a beaucoup de paperasse, un stage de formation pour obtenir le permis d'exploitation avec toutes les questions relatives aux problèmes d'hygiène ». Autour du bar, elle offrira à ses clients de délicieuses crêpes mais aussi un menu avec entrée, plat du jour, dessert, café et une boisson pour 15 euros. À ses côtés, elle aura pour la seconder au service et en cuisine, Alexandra Tassone, une jeune serveuse.

Emile Buisson fidèle au devoir de mémoire (14/11/2016)

Morvillars 14/11/2016 Emile Buisson, fidèle au devoir de mémoire



■ Emile Buisson pose un pot de fleur sur une des 180 tombes des soldats morts pour la France.

Pour la traditionnelle cérémonie de commémoration du 11-Novembre au cimetière militaire de Morvillars, un homme dévoué depuis plus de 15 ans apporte, de sa propre initiative, chaque année, sur chaque tombe des 180 soldats morts pour la France, un magnifique pot de fleur et un drapeau. Il en fait de même pour la cérémonie du 8-Mai. Il est également un dévoué et fidèle quêteur.

A signaler que lorsque des enfants l'aident à faire la quête il leur offre, pour les remercier, des chocolats.

Cet homme s'appelle Emi-

le Buisson et habite Méziré. Âgé de 90 ans, ancien combattant de la guerre 39-45 où il était engagé au 4^e régiment des Tirailleurs Tunisiens. Il participa pendant 7 ans à des campagnes au Vietnam et en Indochine. Pendant la guerre, il prit aussi le maquis à 17 ans.

Emile Buisson est président des médaillés militaires du secteur sud Territoire depuis 20 ans, président des anciens combattants de Méziré et des environs depuis 3 ans, et vice-président du Souvenir français depuis 25 ans.

Fermeture du passage à niveau (16/11/2016)

MORVILLARS

16/11/2016

Fermeture du passage à niveau



Le passage à niveau n°15 sera fermé du 21 novembre au 1^{er} décembre.

Dans le cadre des travaux de la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle, le passage à niveau n°15 en direction de Bourogne (ancien garde-barrière) sera exceptionnellement fermé du 21 novembre au 1^{er} décembre. Les automobilistes sont invités à utiliser la déviation mise en place sur la RN 19. Un accès pour les piétons et les cyclistes sera

maintenu durant les travaux. Pour les usagers venant de Delle, la déviation commencera au passage à niveau n°16, après le pont de la voie rapide et ils emprunteront la rue de La Fontaine aux Voix, via la rue de La Guinguette pour rejoindre Bourogne et Froidefontaine. Pour les usagers venant de Bourogne et de Froidefontaine, le trajet est inverse.

EN BREF

24/11/2016



Les travaux dureront jusqu'au 1^{er} décembre.

MORVILLARS

Les travaux sur le passage à niveau n° 15 ont débuté

Lundi, l'entreprise Vinci a entamé les travaux sur le passage à niveau N° 15 en direction de Bourogne. On rappellera que la route est fermée du 21 novembre au 1^{er} décembre et qu'une déviation était mise en place.

Découvrir le village en fauteuil (16/11/2016)



Ce mardi, quatre stagiaires handicapés moteurs de l'Institut médico-éducatif (IME) de Pfastatt sont passés par Morvillars pour une visite du village, avec l'enseignante Marianne Caqueux, l'aide spécialisée Kelly Klene et la stagiaire Lydie Choaka. Parmi eux, Yann Giger, de Morvillars, était très fier de faire découvrir son village. Le maire Françoise Ravey leur a offert à chacun deux livres dédiés sur l'histoire du village.

Quel avenir pour le château (25/11/2016)

MORVILLARS

Quel avenir pour le château ?

25/11/2016

Le devenir de cet imposant bâtiment, devenu propriété de la commune au début des années 60, taraude les élus, qui souhaitent le préserver tant qu'il en est temps.

Le devenir du château est préoccupant. « C'est certes un riche patrimoine mais aussi une charge et à un moment où nous entrons dans une période de réparations sur le toit de la salle à manger, il faut aussi faire le préserver tant qu'il en est encore temps et à bon escient » a expliqué Françoise Ravéy, maire, en marge du dernier conseil municipal qui s'est réuni mercredi soir.

Installer la mairie dans un nouveau lieu ?

Avec quel devenir ? Là est toute la question, qui taraude les élus puisque dès 2011, l'AUTB sur commande de la municipalité a réalisé une étude sur les pistes de requalification possibles. « Il s'agit maintenant d'y trouver une suite et de voir comment cet ensemble peut être réaménagé dès l'instant où le conseil départe-



Situé entre Belfort et Delle, le château a une carte à jouer.

temental va aussi rénover le gymnase dans ce secteur où se trouvent également la salle d'exposition, les services techniques et les tennis ».

En second lieu les élus s'interrogent aussi sur leur mairie : faut-il conserver l'implantation actuelle qui nécessite par exem-

ple d'être adaptés aux personnes à mobilité réduite ou trouver un autre lieu ?

« Il y a au travers de tout cela un fil d'Ariane à tirer, des portes à pousser » a conclu Françoise Ravéy, qui a confié le soin de mener une réflexion sur le sujet à Daniel Jakubzak (lire ci-dessous).

« Il y a des portes à pousser. »
Françoise Ravéy Maire de Morvillars

Cinq hectares de parc

Le château, appelé de différentes façons, est édifié entre 1872 et 1878 pour Armand Viellard, troisième fils de Juvénal Viellard (1803-1886) par l'architecte belfortain Fleury de la Hussinière. Il est doté d'un étage supplémentaire en 1890. Au début des années 1960, la commune l'achète et en 1964, le château abrite une première classe du collège puis les élèves de la 6^e à la 3^e.

Les pièces sont transformées en salles de classe et la grande salle du rez-de-chaussée sert de cantine avec une cuisine installée dans sa partie droite. Un centre aéré géré par les Francas voit également le jour tandis que plusieurs logements occupent les étages supérieurs. Les cinq hectares du parc ont permis la construction du collège et de tout un ensemble consacré à l'éducation et aux sports. Il abrite enfin les associations communales.

Morvillars 25/11/2016



Daniel Jakubzak.

Daniel Jakubzak, président du Club affaires

« Une vitrine locale des produits d'excellence »

- En quoi consiste la requalification du château communal ?

« Ce château, qui fait de 300 m² de surface disponible par étage, dispose d'un potentiel, il doit évoluer et être conservé. Sa situation est intéressante avec la prochaine réouverture de la ligne Belfort-Delle, de la voie rapide et du tronçon de l'autoroute A 16 qui ira dès décembre presque jusqu'à Bienne avant de rejoindre Berne fin 2018. Enfin, il peut bénéficier d'un flux touristique puisque d'ores et déjà, chaque mois, dix bus de Chinois qui atterrissent à Zurich viennent dormir à Belfort ».

- Comment ce pourrait-il être valorisé demain ?

« Il s'agit de se mettre en mouvement. Ce dossier n'aboutira pas le mois prochain mais avec Françoise Ravéy, l'idée c'est de faire, à travers ce châ-

teau, une vitrine locale des produits d'excellence franc-comtois mais aussi suisses, qu'on ne voit jusqu'à présent nulle part dans la région. Ces produits sont pourtant remarquables. C'est cette voie qu'il faut explorer car ce château, placé là où il est, ne peut avoir aucun avenir sur le plan hôtelier, pas un investisseur ne s'y risquera ».

- Quel est votre rôle au sein de ce projet ?

« Il s'agit pour moi d'un rôle de conseil, d'éveil, de mise en contact des différents partenaires, pour proposer les différents scénarii possibles. Car les choses vont vite, il y a beaucoup de projets innovants dans notre région et dans les cinq ans, les hommes politiques n'ont pas forcément compris ce qui va se passer, mon rôle est de proposer et de faire aboutir des projets comme celui-ci. »

Borne de collecte : textiles et chaussures (26/11/2016)

MORVILLARS

Installation d'une borne de collecte des textiles et des chaussures

La commune de Morvillars vient de signer une convention de partenariat avec la société EBS le Relais Est de Wittenheim pour implanter une borne de collecte TLC (textiles/linge de maison/chaussures). Cette borne se trouve sur le parking en face le bar « Silvana » près des bornes de collecte du verre.



Un gros porteur pour les Tourelles (7/12/2016)

À l'occasion de la Sainte-Barbe à Bourogne, le colonel Stéphane Helleu, directeur départemental, a annoncé l'attribution au centre de secours des Tourelles de Morvillars d'un nouveau matériel, un portecellule, permettant ainsi de nouvelles opérations.

Travaux passage à niveau n°16 (29/11/2016)



Fermeture du passage à niveau n°16

29/11/2016

Dans le cadre des travaux de la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle, le passage à niveau n°16, après le pont de la voie rapide, sera exceptionnellement fermé à compter du 5 décembre pendant la période d'exécution des travaux. La rue Fontaine-aux-Voix sera fermée à toute circulation. Le stationnement sera interdit à proximité des zones de chantier. Une déviation sera mise en place de la rue Fontaine-aux-Voix, par la rue La Guinguette, pour rejoindre l'axe principal, rue du Général-de-Lattre-de-Tassigny.



On ne peut plus emprunter la rue de la Fontaine aux Voix.

MORVILLARS

Travaux sur le passage à niveau N° 16

Les travaux ont commencé sur le passage à niveau N° 16 sur la ligne Belfort-Delle. Ces travaux empêchent les usagers d'emprunter la rue de la Fontaine-aux-Voix dans le sens Delle-Morvillars. Le stationnement aux abords de ce passage à niveau est lui aussi réglementé.

MMAU-VI

Travaux passage à niveau n° 15 (3/12/2016)



La circulation est à nouveau rétablie au passage à niveau N°15.

MORVILLARS

3/12/2016

Réouverture du passage à niveau N°15

Depuis jeudi matin, le passage à niveau N° 15 est à nouveau ouvert aux automobilistes dans la direction de Bourogne. En plus du trafic normal, les cars réguliers d'Optymo retrouvent leurs itinéraires initiaux et surtout les cars de ramassage scolaires des écoles et du collège sont à nouveau disponibles et mettent fin aux tracas des écoliers et des parents pour les arrivées et les départs aux différents moments de la journée.

Espace destiné aux jeunes (12/12/2016)

MORVILLARS

Prochaine création d'un espace destiné aux jeunes

12/12/2016



Ils étaient sept filles et garçons pour la première prise de contact avec Laurent Duval, nouvel animateur au sein du périscolaire.

Nouvel animateur au sein du périscolaire, Laurent Duval est chargé par la municipalité de l'ensemble des projets et actions à engager auprès des adolescents.

12 ans, c'est l'âge à partir duquel les jeunes seront accueillis au sein de la future structure.

La municipalité souhaite mettre en place un espace de rencontres, d'échanges, d'informations et de convivialité réservé aux jeunes de 12 à 17 ans, afin de répondre au mieux à leurs besoins et demandes. Cet espace dédié visera à développer l'autonomie et le sens des responsabilités des futurs adultes. Laurent Duval, nouvel animateur au sein du périscolaire depuis le 1^{er} octobre, sera référent de cet espace et plus largement de l'ensemble des projets et actions en direction des adolescents. Stages, animations, sorties, projets sportifs et culturels... font ainsi partie des propositions d'actions envisagées à ce jour. Laurent Duval donne rendez-vous aux jeunes mercredis 14 décembre de 13 h 30 à 15 h 30 au 1^{er} étage de la médiathèque, vendredi 16 décembre de 13 h à 16 h au foyer socio-éducatif du collège de Morvillars et mardi 20 décembre de 13 h 30 à 15 h 30 au gymnase.

Ces après-midi seront l'occasion de faire connaissance et d'échanger sur la mise en place de ce nouveau service. Par ailleurs un questionnaire sera transmis à tous les jeunes de Morvillars pour aider à mieux cerner leurs attentes et leur permettre d'apporter leurs idées pour faire vivre ce futur espace jeunes.

> Pour tout renseignement contacter Laurent Duval. Tél : 09 67 37 82 67. Courriel : lduval@morvillars.fr

Colis aux personnes âgées (13/12/2016)

84 c'est le nombre de colis que le CCAS de Morvillars distribuera cette année aux personnes âgées de 70 ans et plus le mercredi 14 décembre à partir de 14 h dans la salle du conseil municipal à la mairie. Lydie Baumgartner et des membres du CCAS apporteront les colis à domicile à ceux qui ne peuvent se déplacer et à ceux qui sont dans des maisons de retraite.

Spectacle de Noël (15/12/2016)

80 enfants ont reçu dimanche, au gymnase de Morvillars, après le traditionnel spectacle de Noël, les friandises offertes par la municipalité. Dans le nombre étaient compris les enfants de la commune, des enseignants et du personnel communal.

Les enfants écrivent aux soldats (18/12/2016)

MORVILLARS

18/12/2016

Les enfants écrivent aux soldats

Les enfants de CE2 au CM2 de Morvillars ont réalisé des dessins et des lettres pour les militaires du 1^{er} RA actuellement en opération au Liban. Tous ces cadeaux ont été remis jeudi.

La municipalité de Morvillars, marraine de la 7^e batterie du 1^{er} régiment d'artillerie (RA), en garnison au quartier Ailleret à Bourogne, a soutenu l'initiative de Régis Ostertag, le correspondant défense de la commune. « Depuis 2014, nous entretenons de bons liens avec le régiment », souligne Régis Ostertag.

À l'issue de la cérémonie du

11-Novembre et un échange avec le capitaine Grégory au sujet des militaires de la 7^e batterie partis au Liban, il est décidé de demander aux enfants d'écrire à chacun d'entre eux. « Les enfants ont réalisé pour chacun des 37 militaires un coloriage, un petit texte ou un dessin après que nous leur avons expliqué leur mission », explique Maëlle Schneider, directrice de l'accueil périscolaire. « Nous avons expliqué aux enfants que ces militaires passeraient Noël loin de leurs familles. »

Les enfants du CE1 au CM2 ont ainsi réalisé ces dessins et lettres dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP). « Au final, ils ont réalisé des choses vraiment touchantes. Ce qui a été envoyé est beau. Je suis fière d'eux », partage Maëlle Schneider.

Jeudi matin, Régis Ostertag et Maëlle Schneider ont remis à l'adjudant Magali et au capitaine Grégory les colis qui seront envoyés par avion au Liban. « Je pense que cela apportera in peu de réconfort à ces soldats », espère la directrice.



L'adjudant Magali et le capitaine Grégory ont reçu les colis des mains de Régis Ostertag et Maëlle Schneider.

Cette première pourrait en appeler d'autres. C'est en tous les cas le souhait de Régis Ostertag et Maëlle Schneider. « On va essayer de le pérenniser pour les

soldats en opération extérieure », confirme le référent défense.

La prochaine étape sera la venue du capitaine Grégory dans

les classes au mois de février. Il viendra montrer des photos des soldats recevant les lettres et expliquer encore plus en détail la mission de ces soldats.

37

militaires du 1^{er} RA sont actuellement en opération au Liban.

L'affouage, un service aux habitants (22/12/2016)

L'affouage, un service aux habitants

22/12/2016

La législation laisse aux communes toute latitude de choisir entre taxe forfaitaire et facturation du nombre de stères débités. Les élus de Morvillars ont décidé de ne rien changer aux habitudes.

Le dossier de l'affouage a mobilisé une bonne part du dernier conseil de l'année avant une partie plus festive pour marquer la fin de 2016.

Partagé avec la commune de Méziré, l'affouage concerne une cinquantaine de personnes qui devrait se partager environ 330 stères de bois.

Et pour les élus, il s'agissait de choisir s'il convenait ou non de mettre en place une taxe d'affouage forfaitaire identique pour tous les affouagistes ou de procéder comme par le passé en fixant le prix du stère à 11 euros, à multiplier par le nombre de stères façonnés.

Sur le principe, il s'agissait de déterminer « si l'affouage a une fonction sociale ou une fonction économique » a expliqué Jean-François Boischarad. La législation permet encore aux communes de choisir l'une ou l'autre formule et finalement les élus, à l'instar du maire Françoise Ravey, ont retenu le fait « que l'affouage est un service aux habitants et qu'il joue une fonction qu'il convient de préserver ».

Il conviendra à la commune de se couvrir en demandant par exem-

350 stères de bois sont à partager entre une cinquantaine de personnes pour les deux communes de Morvillars et Méziré.



L'affouage est toujours prisé pour se chauffer. Photo d'archives

ple aux affouagistes de bien avoir une responsabilité civile en cas d'accident.

Finalement les affouagistes ont rendez-vous samedi 7 janvier pour le tirage au sort des lots et les personnes empêchées pourront donner mandat pour le tirage de leur lot.

Toujours en matière forestière, malgré quelques divergences de vues avec leurs homologues de Méziré sur la manière de conclure les contrats de travaux de régénération, les élus ont décidé de continuer d'accorder leur confiance à FONF pour ces travaux.

Onze euros le stère

Les communes ont toujours le choix d'adopter deux formules en matière d'affouage. Elles peuvent mettre en place une taxe d'affouage afin de lever la présomption de salariat puisque toute personne qui coupe son bois est considérée comme salariée de la commune. Cette taxe est fixée par la commune en fonction des volumes disponibles et du revenu que la commune souhaite en tirer. Elle est la même pour tous, des lots sont constitués et un tirage au sort attribue à chaque affouagiste son lot difficilement équivalent en quantité et en qualité. L'autre formule, qui est celle retenue à Morvillars et encore en vigueur dans beaucoup de communes, consiste pour l'affouagiste à couper son bois, à l'enstérer puis à payer - 11 euros le stère à Morvillars - en fonction du volume coupé et contrôlé.

Livre ou doudou ? (27/12/2016)

EN BREF

27/12/2016

MORVILLARS

Un doudou ou un livre pour les enfants à naître en 2017

Ce sera selon : le doudou de Morvillars ou « le livre de ma ville ». A l'image de la petite Louise Poinas dont le papa, au conseil municipal, s'est vu remettre exceptionnellement les deux cadeaux lors du dernier conseil d l'année.

Tous les enfants qui naîtront l'an prochain recevront au choix des parents, l'un des deux cadeaux. Cette initiative a été proposée par Lydie Baumgartner, seconde adjointe.



Les parents choisiront l'un des deux cadeaux proposés par la municipalité.

Passage à niveau ouvert (29/12/2016)



Le passage à niveau PN 16, après le pont de la voie rapide qui était fermé depuis le 5 décembre est à nouveau ouvert depuis le jeudi 22 décembre. Le stationnement et l'accès à la rue communale « La Fontaine aux Voix » sont à nouveau autorisés.

29/12/2016

Un livre hommage aux soldats de la nécropole (29/12/2016)

MORVILLARS 29/12/2016

Un livre hommage pour 156 soldats

Patrice Boufflers historien amateur longtemps domicilié à Morvillars achève un ouvrage sur les 156 soldats inhumés dans la nécropole. Un ouvrage détaillé de 254 pages.

En 2013, dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, la commune avait déposé un dossier intitulé « Ranimer et faire vivre la nécropole nationale de Morvillars et le Souvenir du sacrifice des 156 soldats de la Première Guerre mondiale qui y sont inhumés ». L'idée était aussi de faire « revivre » les soldats enterrés dans le cimetière : qui étaient-ils, quel a été leur parcours ?

14-18, 19-45, Indochine...
Patrice Boufflers, historien amateur, vient de terminer un travail de plusieurs mois de recherches et de sortir un ouvrage de 254 pages qui retrace la vie de tous les soldats inhumés à la nécropole de Morvillars (14-18, 39-45, Indochine) : les 160 de la partie basse de la nécropole, les 16 enfants de Morvillars placés en ellipse autour de la lanterne des morts

254 le nombre de pages que Patrice Boufflers consacre aux 156 soldats inhumés à la nécropole de Morvillars.

sans oublier Félix Mozirot de Morvillars et Albert Dupont de Méziré enterrés après la 1re guerre mondiale dans le cimetière communal.

Une fiche par soldat
Pour chaque soldat, l'auteur présente sa fiche matricule et une fiche d'identité. S'y ajoutent la plupart du temps des éléments biographiques, une photo de la tombe, son acte de décès (pour ceux décédés à l'ambulance du château de Morvillars), les citations, les décorations. En fouillant dans les quelques 3 000 numéros du journal l'Alsace de début 1914 à fin 1922, Patrice Boufflers a retrouvé les textes des discours prononcés lors du retour des corps des enfants de Morvillars tombés au champ d'honneur.

Toutes les religions, tous les grades
Le recensement de toutes les tombes permet d'appréhender la diversité de la nécropole de Morvillars avec la présence de catholiques, de musulmans et de libres penseurs mais aussi de soldats du rang (2e et 1re classes), de sous-officiers, d'officiers représentants divers régiments : artillerie, infanterie, génie, aérostation, douanes, tirailleurs, zouaves, infirmiers et médecins, dragons...

Des Français de toute la France métropolitaine reposent à la nécropole de Morvillars mais aussi des DOM-TOM (Guadeloupe, Martinique, La Réunion) et des Français de nos anciennes colonies (Algérie, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Guinée, Vietnam, Madagascar).



Le cimetière militaire au mois de novembre.

Pourquoi une nécropole à Morvillars ?

Dès le début de la guerre en août 1914, Madame Louis Viellard avait mis son château, situé au cœur du village de Morvillars, à la disposition de la Croix Rouge qui y avait installé une ambulance (petit hôpital de campagne) avec une salle d'opération, une salle pour radiographies, des chambres pour les blessés et malades mais aussi pour le personnel (principalement des infirmières).

Les blessés venaient principalement du front d'Alsace, du secteur de Dannemarie et Seppois. Si de nombreux soldats ont survécu à leurs blessures, d'autres (trop nombreux malheureusement) sont décédés à l'ambulance du château.

De plus, en 1917, un hôpital d'évacuation avait été construit à Morvillars, à l'emplacement du centre de secours d'aujourd'hui et des locaux de l'Adapei sur la zone d'activités des Tourelles. Cet hôpital fait de baraques en bois avait une capacité d'environ 2 000 lits. De nombreux soldats sont également décédés à cet endroit.

La nécropole de Morvillars fait partie des 80 sites de mémoire, situés entre la frontière suisse et la Belgique, qui sont nommés pour figurer au patrimoine mondial de l'Unesco.

> L'ouvrage : « La nécropole de Morvillars – hommage aux soldats » pourra être consulté à la médiathèque à partir de la rentrée de janvier 2017.

Mieux comprendre le monde qui nous entoure

Marie-Antoinette Vacelet Administratrice chez Idee, université populaire

Vous organisez une première visite le 11 janvier autour de la famille Viellard à Morvillars. Va-t-on pouvoir entrer dans l'usine d'hameçons ?

« L'accès à l'usine est réservé aux salariés. En revanche, nous proposons une formule complète, assez exceptionnelle. Christophe Viellard donnera une conférence ouverte à tous le 10 janvier sur « les valeurs et les stratégies d'une entreprise familiale ». L'usine a été fondée en 1796 par la famille Viellard qui avait repris une ancienne forge et s'est spécialisée dans le tirage du fil d'acier. M Viellard expliquera comment les principales activités industrielles ont perduré, comment VMC est devenue leader dans le monde des hameçons avec Rapala. Les personnes inscrites pourront visiter le lendemain, le 11 janvier après-midi, le musée de la famille Viellard, situé 17 rue des Forges à Morvillars. Cette proposition rencontre un beau succès, il ne faut pas tarder à s'inscrire.

Lifting pour la salle d'honneur (30/12/2016)

Un lifting pour la salle d'honneur
30/12/2016



Laser en main, Joël Tournier prend les niveaux pour l'installation des dalles du plafond.

Elle avait bien besoin d'un lifting : la salle d'honneur de la mairie est en effet toute chamboulée, à tel point que le dernier conseil municipal a dû se tenir dans le bureau du maire. Le temps a fait son œuvre. « Nous avons démonté le plafond pour installer des dalles acoustiques, les murs et les boiseries seront elles aussi refaits et le parquet sera poncé et vitrifié », explique Joël Tournier, l'artisan peintre de Clairegoutte en Haute-Saône, à

qui la mairie a confié les travaux. « Les employés communaux ont réalisé une partie du démontage et il me revient le reste du travail qui va durer environ un mois », complète celui qui fut longtemps salarié d'une entreprise de Brebotte et dont le carnet de commandes est bien rempli dans tout le sud Territoire. Davy Philippe, le secrétaire général de la mairie, ajoute que le coût de l'opération avoisinera les 15 000 euros.

Cartes de vœux maison (31/12/2016)

MORVILLARS



31/12/2016

« Des cartes de vœux maison » : c'est le choix qu'ont fait la municipalité et Françoise Ravey pour présenter leurs souhaits pour 2017. Des cartes en fait réalisées par l'atelier scrapbooking qui existe dans la commune depuis 2011. Une belle manière de mettre en valeur le très beau travail de la vingtaine de personnes qui se retrouvent dans cette passion.

Le « Scrap de la Fontaine », du nom de l'association, est à la fois un loisir créatif et une forme d'art décoratif. Et c'est particulièrement vrai pour la réalisation de la centaine de ces cartes toutes différentes les unes des autres.